

## PROJET DE REFECTION DES ALLEES DU CIMETIERE

Monsieur REINSTADLER, Adjoint au maire rapporteur, présente à l'Assemblée un projet de réfection des allées du cimetière.

De cette étude, établie par le Cabinet AGORA, il ressort que le coût total des travaux serait de 400 000 Frs T.T.C.

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
après en avoir délibéré,

- estime le coût des travaux trop important,
- donne priorité à l'extension du cimetière.